

# prozat

N° 86

LE MAGAZINE DES ARMÉLOIS

Christophe Le Sciellour

Inspiré par les paysages  
de la Presqu'île de Rhuys

Expose en Août

Juillet  
2009

## DES TEMPS D'ÉTÉ ?

Par ces temps tristounets, pensons à des jours plus heureux. Dans ce prozat, l'agenda des fêtes à venir est bien rempli et comme Armeloises et Armelois répondent toujours avec plaisir aux activités proposées... nous pouvons enfin être optimistes et vous inciter à passer du bon temps sous le soleil de Saint-Armel si l'on en croit la météo.

La météo de Prozat? Des dictons : des observations des Anciens sur les vents, la pluie, les températures, transmises par le bouche à oreille, et la connaissance du calendrier de générations en générations bretonnes depuis...? Le mois de mai a déjà été sec puisque qu'au **jour de la Saint-Boniface, toute boue s'efface**. Le mois de juin ne peut qu'être beau : le 17 juin **le soleil à la Saint-Hervé fait présager d'un bel été** ; quant au 27 juin, vive **le temps de la saint Fernand, chaleur et soleil riant**, et le lendemain, **le jour de la Saint Irénée est un des plus beaux de l'année**. Aussi habitants de Saint-Armel, participez à la kermesse de l'Amicale laïque le 28 juin puisque le soleil sera là.



Peut-on annoncer la même situation du ciel pour les dates à retenir au mois de juillet? bien sûr! En juillet **les sept dormants redressent le temps**, le 23 juillet **les nuages de la Sainte Brigitte, par le soleil sont chassés très vite**, une semaine après, **A la Sainte Juliette, l'été est en fête**. Et en Août?

Quel que soit le mois, l'été, de sages saints préservent les Armelois du mauvais temps ; vivez alors pleinement le temps du repos et engrangez de l'énergie pour affronter des temps plus difficiles. Oui mais si les saints faisaient parfois erreur ?

Le journal Marianne du 9 août 2008 annonce un événement unique au monde : **le lancer de bourriches d'huîtres à Saint-Armel** ; A. Rémond, l'auteur de l'article, écrit : "Je sais, vous n'avez d'yeux et d'oreilles que pour les premiers exploits des jeux olympiques de Pékin. Mais [...] ce soir même, a lieu à Saint-Armel, sympathique village à l'orée de la presqu'île de Rhuys, le championnat du monde de lancer de bourriches d'huîtres. On annonce des athlètes mexicains, marocains, russes, gallois. Et bien sûr des Bretons [...] **et s'il pleut ce soir a Saint-Armel**, si les

mains des athlètes glissent sur la bourriche qui, du coup leur échappe? Le championnat du monde est annoncé vers 22 heures. Le monde entier retient son souffle".

Hélas les saints de ce début d'Août ont abandonné leur rôle protecteur : il a plu mais... Il n'y a pas eu de drame, pas de lancer de bourriches dans le public et la fête a été réussie.

La morale de l'histoire : les animations, fêtes organisées dans la commune sont, quelle que soit la météo, des moments de convivialité, de bons moments d'été appréciés, à multiplier ; c'est ainsi que le bourg de Saint-Armel vit.

■ La C.I.C.

## INFORMATIONS

Vous avez peut être constaté les pelleteuses qui débroussaillaient au carrefour de Penvins. Voilà enfin le début des travaux de l'aménagement du Rond-point, une phase de préparation pour les réseaux. Pas d'inquiétude à avoir pour la circulation cet été, les travaux ne déborderont pas sur la RD 780.

■ *Le maire Dominique PLAT*



## COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

### Equipe PROZAT

#### Président :

Dominique PLAT - Maire

#### Membres :

France CIER, Gilles DAVIET, Monique FRANGEUL, Alain JAMOIS, Michel JOUBIOUX, Daniel MICHEL, Roland MOUROT, Véronique PALMER, Marie-Claude POTEL.

Ce numéro de PROZAT a été tiré à 600 exemplaires sur papier recyclé.

#### Impression :

Mairie de Saint-Armel

#### Couverture :

Imprimerie La Mouette Saint-Nolff. Pastel de Christophe LESCELLEOUR.

**Mise en page :** IMAGE PLUS avec la participation de Matthieu 1<sup>er</sup> année BAC Communication Graphiques - Lycée B. Duguesclin à AURAY.

# Associations

## SOMMAIRE

Edito	p.2	Carnet d'adresses	p.9
Mot du Maire - agenda	p.3	Le coin des entreprises	p.10-11
Associations	p.4 et 19	Aménagements	p.12-13
Événement	p.5-6	Les Armelois ont du talent	p.14-15
Conseils citoyens	p.8	Propos d'Armelois	p.17-18
		Conseils municipaux	p.19-21

## LE MOT DU MAIRE



*Je voudrais commencer ce mot du maire par l'ouverture de l'hôtel 3 étoiles "Le Chevalier Gambette" et lui souhaiter longue vie et prospérité.*

Cette ouverture a été longue à obtenir, en effet, ce dossier a pris 4 années de tractation avec les services de l'état avant l'obtention du permis de construire. Ce projet a créé 4 emplois sur notre commune et nous permet de diversifier notre accueil touristique.

Nous sommes dans une période où, avec le printemps et les beaux jours, nos jardins reflorissent mais les mauvaises herbes aussi les envahissent. Les tondeuses sont de sortie, respectez les horaires auxquels ces charmants engins très bruyants peuvent jouer leur office. Pensez à la tranquillité de vos voisins.

Personne n'aime les mauvaises herbes, pourtant elles font partie de l'équilibre écologique de notre environnement. Nous avons constaté à divers endroits de la commune que certains d'entre nous traitent ces mauvaises herbes avec des produits phytosanitaires à proximité, voire même dans les fossés. Ces pratiques sont strictement interdites et très lourdement sanctionnées financièrement. (voir schéma ci-contre)

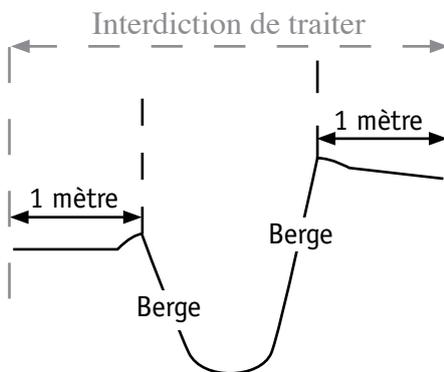
Un contrôle sera fait prochainement sur l'ensemble de notre territoire par ONCF (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). Nous vous avons informé des nouvelles dispositions en ce qui concerne les encombrants et en particulier les D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques). Nous trouvons toujours ces équipements dans les box des ordures

ménagères. Je vous rappelle qu'avant tout dépôt sur la voie publique, vous devez contacter le service Environnement de la communauté de communes qui organise cette collecte.

Vous trouverez dans ces pages une information sur le Week-end de l'environnement organisé par la commission environnement dont j'ai la charge à la communauté de communes. Vous pouvez déposer votre candidature pour le groupe de travail dont le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à vous inscrire. Yves Levesque animera le groupe de travail "Transport".

Après ces remarques importantes pour la qualité de notre vie, je voudrais féliciter toutes nos associations pour l'organisation de la semaine du Golfe. Une nouvelle fois, cette manifestation a été une grande réussite et démontre le savoir-faire de tous nos bénévoles. Je suis sûr que, pour la prochaine fête du sel, il en sera de même. Je vous souhaite une bonne lecture et de très bonnes vacances.

■ Le maire, Dominique PLAT



## AGENDA DE SAINT-ARME

MOIS	JOUR	ÉVÉNEMENT
JUILLET	Lun. 06	<b>Parade des clowns</b> Journée et soirée. Le bourg - Salle Marie Le Franc et terrain de la mairie.
	Ven. 10	<b>Course cycliste</b> organisée par la mairie et le Vélo Sport de Rhuys. A partir de 17 h, sur le circuit habituel du bourg.
	Lun. 13	<b>Repas-Bal-Feu d'artifice</b> organisés par l'U.S Saint-Armel Le Hézo. Sur le site du Pont du Moulin au Hézo. Journée et soirée.
AOÛT	Sam. 18	<b>Fête du Sel</b> organisée par Loisirs et Culture et Comité de pilotage. Sur le site du Vaw- Le bourg et Salle Marie Le Franc. Journée et soirée.
	Jeu. 06	<b>Festimer</b> organisé par Les Musiciens Itinérants. Journée et soirée. Salle Marie Le Franc et Terrain de la mairie.
SEPTEMBRE	Dim. 16	<b>Pardon de Saint-Armel</b> organisé par la paroisse. Journée et Repas. Salle Marie Le Franc.
	Sam. 05	<b>Journée des Associations</b> Salle Marie Le Franc. Journée et soirée.
	Dim. 27	<b>Vide grenier</b> organisé par l'Amicale Laïque. Le bourg. Toute la journée.
NOVEMBRE	Sam. 07	<b>Concours de coïncée</b> organisé par le Club des Retraités. Salle Marie Le Franc. Après-midi.

## L'AMICALE LAÏQUE

L'association participe aux fêtes pour financer les projets et sorties de l'école. Après avoir organisé le carnaval au mois de mars dernier sous un soleil radieux, l'Amicale Laïque accueille sur le site de Saint-Armel, avec les associations arméloises, le vendredi 22 mai 2009, les visiteurs de la Semaine du Golfe.

L'Amicale Laïque prépare la Kermesse qui aura lieu sur le Champ de foire le dimanche 28 juin 2009, avec un repas le midi et les animations et jeux l'après-midi. Une réservation des repas (menu paëlla et menu pour enfants) sera prise auprès de l'amicale au plus tard le 18 juin 2009.

Le samedi 18 juillet 2009, l'Amicale Laïque participe à la Fête du Sel lancée par l'association Loisirs et Culture. Le dimanche 27 septembre 2009, l'Amicale Laïque organise le vide grenier de Saint-Armel pour lequel au moins deux cents exposants seront attendus.

Pour ces deux dernières manifestations très importantes, l'association fait appel à tous les bénévoles qui souhaiteraient s'impliquer pour le soutien financier des projets et activités de l'école Gustave Siné.

L'Amicale Laïque vous rappelle que tous les bénéfices issus de ces fêtes seront destinés aux enfants de l'école de Saint-Armel pour financer notamment les sorties et les voyages à venir. Au nom des enfants de Saint-Armel,

L'Amicale Laïque vous remercie de votre aide et de votre participation.

■ A.L.

**Pour tout renseignement ou pour tout bénévolat, n'hésitez pas à nous contacter** au 02.97.43.93.90 ou par e-mail : amicale-saintarmel@orange.fr

## US SAINT ARMEL

### LE HEZO :

#### 2 équipes :

1 : D 2 et 1 : D 4

#### Entraînement :

- mardi et jeudi de 19 h 00 à 21 h 00 avec Serge CAMENSULI.

#### Fêtes passées :

- Tous les concours de belote dont le dernier qui s'est déroulé le vendredi 17 avril 2009 ou nous avons eu 22 équipes.

- le traditionnel couscous au week-end de Pâques qui a eu lieu le samedi 11 avril 2009 et qui a réuni environ 100 personnes.

#### Fêtes à venir :

- le footboule, challenge Patrice LAIGO, **le lundi de la Pentecôte, lundi 1<sup>er</sup> juin 2009**, décalé par rapport au championnat qui se termine le dimanche 24 mai 2009, comme annoncé précédemment.

- Le club de football participe avec les autres associations à la Semaine du Golfe, le jeudi 21 mai 2009.

- Assemblée générale, le vendredi 12 juin 2009.  
- Soirée du 13 juillet 2009.

➤ **A noter** : cette année, le club de football, US Saint-Armel - Le Hézo fête ses 35 ans, RDV le dimanche 14 juin 2009 au terrain de football à Saint-Armel.

#### Renseignements

auprès du Président :

M. Armel LE DU au 02.97.26.48.83

#### Pour la correspondance :

Mme Evelyne LAIGO au 02.97.26.48.11

## LUTTE CONTE LE BRUIT

*Extrait de l'arrêté de M. le Préfet du Morbihan en date du 26 juin 1990.*

### Article 5 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

## LE BRIDGE

Mais où vont-ils donc ces Armélois(es), l'œil vif mais le front plissé, les après-midi en direction de Sarzeau ou de Vannes? Et bien, une dizaine d'entre eux vont essayer de dérouiller leurs neurones en jouant au bridge.

Ce jeu de cartes dont les règles ne sont pas trop difficiles à saisir mais où il est ardu de briller est un des jeux les plus répandus au monde et peut être considéré comme un vrai phénomène de société. Il s'agit au moyen d'enchères codifiées de demander un contrat : par exemple trois sans atout ou quatre piques voire un

chelem (le nirvana du bridgeur) puis de le réussir. Jeu d'analyse et de raisonnement dont la principale difficulté réside dans le nombre de cartes à mémoriser (13 cartes par couleur) et où le jeu de la carte peut être déterminant, la réussite se jouant souvent à une levée près.

Ce qui a passionné le néophyte que je suis, c'est la variété des situations (il existe un nombre quasiment infini de combinaisons, ce qui évite la routine) et le microcosme que représentent les férus de ce sport cérébral : on y trouve quelques perfectionnistes des enchères, des teigneux, des besogneux, des rigolos, des zens, des fantaisistes, voire quelques colé-

reux..., mais tout cela fait une bonne compagnie et permet effectivement d'échapper pour quelques moments à l'irréparable outrage du temps.

■ G.D.



# Événement

## SEMAINE DU GOLFE A SAINT-ARMEL

Cette année, Saint-Armel accueillait la flottille n°3 (petite plaisance traditionnelle) le vendredi 22 mai au Passage.

Dès 16 heures, les animations ont débuté avec le cercle celtique "Flour an halen" rejoint par "Diatoteiz" : les amateurs ont salué les premiers bateaux en dansant en haut de la cale sous un soleil radieux. Le "service de rade" pour amener les équipages à terre a été assuré de main de maître par Aymeric ROJOT (coordinateur maritime) avec l'assistance, de Gildas et Gwen LE BOULICAUT et de la société S.M.O. du Hézo.

Une calèche a effectué des rotations entre la cale et les lieux de stationnement (toujours problématiques mais gérés au mieux par les bénévoles des "amis du Passage" et de "Kamalha").

Pendant ce temps les crêpières de l'association des "Retraités" étaient à l'œuvre, les buvettes tenues par "l'Amicale Laïque", le "Foot Saint Armel-Le Hézo" et les "Chasseurs" entamaient le service qui devait durer jusque tard dans la nuit. La double restauration prise en charge par "Loisirs et Culture" avec la complicité très professionnelle d'un traiteur a constitué un plus par rapport aux précédentes éditions (il n'était pas évident de prévoir le nombre de repas et merci à tous d'avoir joué le jeu!). "Jazz en Rhuy" a animé l'apéro des équipages et "Claude MICHEL" a offert un tour de chants de mer contemporains fort apprécié au moment du soleil couchant, suivi par "les Matelots en bordée" avant le fest-noz de grande qualité musicale proposé par "Follenn".

Au final, un sentiment général de réussite grâce à l'engagement des associations impliquées et ce, même si quelques améliorations sont toujours possibles.

■ Yves LEVESQUE  
(adjoint et coordinateur terrestre  
de la Semaine du Golfe à Saint-Armel).



## SEL À FÊTE

**Première "Sel à Fête" à Saint-Armel, le samedi 18 juillet 2009. A partir de 14 heures.**

Les premières traces de sel à St-Armel (Lasné) remontent au XV<sup>e</sup> siècle et les salines furent très prospères jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, grâce au niveau bas de la côte et au climat privilégié de la presqu'île.

Pour de multiples raisons, les paludiers disparurent progressivement et les salines cessèrent d'être exploitées en Presqu'île de Rhuy au début des années 60.

En 1978, le Conseil général acquiert 100 ha répartis sur Ludré, Lasné et Le Passage, comme paysage semi-naturel. Il autorise, en 1995, l'installation de 2 ostréiculteurs, participe à la réalisation de bâtiments intégrés au site, et permet de le sauver d'un abandon total.

En 2003, l'étude du SIAGM, en partenariat avec la mairie, aboutit à l'aménagement de 3 espaces indépendants dont la saliculture, l'ostréiculture et la zone de quiétude.

Cette année-là, Olivier CHENELLE, le nouveau paludier récolte ses 1<sup>ères</sup> tonnes de sel.



**Aujourd'hui sur ce site remarquable, l'homme et la nature cohabitent en toute harmonie.**

## POURQUOI

### "SEL A FÊTE" ?

#### Pour faire découvrir,

Faire connaître ce site à un plus grand nombre possible de personnes originaires de la région ou d'ailleurs. Bien évidemment l'attraction en est le marais salant, particularité de la presqu'île qu'Olivier CHENELLE, le paludier nous fait visiter en commentant avec conviction la culture du sel et l'entretien de la saline. Tout comme Christophe LE GAL nous explique la culture de l'huître de sa naissance au moment où elle arrive sur notre assiette. Enfin la zone de quiétude pour la faune et la flore permet de découvrir les eaux des marais comme lieu de vie riche en plancton et sels minéraux et propice à la reproduction d'un grand nombre d'animaux marins.

**Faire découvrir** les écosystèmes et leur capacité à s'adapter au terrain. C'est ainsi que vivent un certain nombre de végétaux qui ont besoin de la présence de sel pour se développer, la salicorne et bien d'autres variétés de plantes. Ainsi, l'abondance de nourriture et la tranquillité des lieux incitent les oiseaux, dont les migrateurs, à stationner pour reconstituer leurs réserves ou nicher.

**Valoriser** l'activité de l'homme sur le site en démontrant que l'homme a un rôle de protection du site tout en pouvant l'utiliser comme ressource.

#### Pour informer,

Informers sur les comportements nécessaires à l'équilibre de ce système. Cette journée est dédiée à l'information du public afin qu'il prenne conscience de la fragilité du site et des attitudes à adopter dans de tels lieux naturels.

#### Pour enseigner,

Adapter ces comportements à nos habitudes quotidiennes et profiter de cette journée de visite et d'informations pour modifier certaines de nos habitudes.

**En conclusion "Sel à Fête" se veut informative mais elle veut également être festive comme vous le découvrirez dans le programme qui suit...**



### LE PROGRAMME DU 18 JUILLET A PARTIR DE 14 HEURES

#### • Espace Sensibilisation

- **Sur le marais de Lasné**  
**A partir de 14 h.**  
Visites commentées par Olivier Chenelle.  
Toutes les heures.
- **A partir de 14 h 30.**  
Découverte d'un chantier et de la culture de l'huître.  
Toutes les heures.
- **A partir de 15 h 15.**  
Contes avec Rémy Cochen.  
Toutes les heures.
- **Tout l'après-midi**, (sur inscription).  
Ateliers pédagogiques avec activités manuelles d'argile et de pâte à sel.  
œuvres éphémères et ateliers de Land'art.
- **En continu.**  
Diaporama sur les oiseaux des marais et observatoire du plancton.

#### • Espace Animations

- **Aire du Vaw**  
**De 14 h à 18 h.**  
Marché de produits locaux.
- **A partir de 14 h**, (sur inscription).  
Ateliers Turlupains :  
confection de petits pains au feu de bois. 2 € l'atelier d'une heure.
- **A partir de 14 h 30.**  
Animations jeux, carte 5 jeux à 5 € (pour toute la famille).
- Sur place stands buvettes, gâteaux et crêpes.
- **Sentiers côtiers**  
Questionnaire quizz sur la découverte du sel et de la nature.
- **Aire de La Petite Côte**  
**A partir de 14 h.**  
Exposition "Pop'art" sur le sel réalisée au cours de la semaine.
- **A la mairie**  
Exposition permanente sur le retour du sel à Saint-Armel.

#### • Espace Festivités

- **Aire de La Petite Côte**  
**A partir de 14 h 30, au départ de la mairie.**  
Ballade musicale avec Ar Re All.
- **Aire du Vaw**  
**De 15 h à 16 h.**  
Prestations du bagad de Rhuys et du cercle de Batz-sur-Mer.
- **Aire de La Petite Côte**  
**A partir de 16 h 30, au départ de la mairie.**  
Défilé du bagad de Rhuys, du cercle de Batz-sur-Mer, de Taillevent et du cercle Flour An Halen.
- **17 h à 19 h.**  
Prestations des groupes sur podium.
- **Derrière la mairie**  
**A partir de 19 h 30**, (sur réservation\*).  
Repas bœuf gros sel à 11 €, menu enfant à 5 €.
- **Dans le bourg**  
**A partir de 21 h.**  
Fest noz gratuit avec Ar Re All, Diatoteiz, Taillevent, Poeuvr et Seu.
- Sur place stands buvettes, gâteaux et crêpes.

#### Pour réserver le repas contacter :

- le point I Saint-Colombier :  
02.97.26.45.26
  - Danielle DRÉAN : 02.97.26.49.38
  - Roland MOUROT : 02.97.26.42.73
- N'oubliez pas que vous pouvez faire partie des bénévoles.**

#### ➤ LES PARTENAIRES DE LA JOURNEE

##### Organisateurs,

les associations armeloises : Amicale Laïque, Loisirs et Culture : Club des Retraités, Club de Football, le Conseil général du Morbihan.

##### Avec le soutien de,

la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys, du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Agricole du Morbihan, de la Mairie de Saint-Armel et des entreprises locales.

## RÉTROSPECTIVE À L'ÉCOLE PUBLIQUE GUSTAVE SINÉ

Des projets très variés ont rythmé cette année scolaire. Voici quelques détails sur ce qu'ont vécu les élèves au cours de ces derniers mois...

Pour les CP-CE1, cette année aura été marquée par un séjour à Arzal. Une classe de découverte où les enfants ont appris à vivre ensemble pendant cinq jours. Ils ont découvert le cycle de l'eau et les différentes utilisations de la Vilaine.

Quelques mots d'enfants sur ce temps fort : "C'était génial!" "J'ai aimé le tour en bateau quand on est allé sur l'île aux pirates". "On a fabriqué des moulins à eau et on les a essayés dans le ruisseau". "C'était un self, on a mangé des frites".

Le thème de l'eau est récurrent à Saint-Armel, et pour mieux se débrouiller dans cet univers, les enfants de l'école bénéficient désormais de trois années de séances de natation au lieu de deux.

Les niveaux concernés sont les CP, CE1 et CE2 et les élèves progressent de manière satisfaisante. Quoi de mieux qu'une marionnette pour apprendre à grandir ?

La classe de maternelle a fait appel à une marionnettiste, Maryse CORVEC. Avec son aide, les enfants ont imaginé et créé une marionnette. Ils ont appris à manipuler leur création et à



développer des compétences théâtrales.

Une représentation fin juin, devant les familles, a finalisé ce projet.

Pour les plus grands, le théâtre était aussi à l'honneur. Ils ont présenté lors du festival inter-âge les Armélodiks une interprétation de "La princesse et l'homme sans cœur". Une histoire fantastique où se mêlaient rires et combats de dragon, avec un décor imaginé et fabriqué par les enfants.

Dans le cadre du projet d'école, une éducation à l'éco-citoyenneté a été menée. Les enfants ont appris à reconnaître les familles de déchets, pour limiter l'achat d'emballages et pour mieux les trier. Les plus jeunes ont fait des productions artistiques en volume à partir de déchets : "Y'a d' la récup' dans l'art".

Après avoir visité l'an passé une station d'épuration, les plus grands ont visité l'usine de tri de Vannes et assisté à un spectacle à Sarzeau offert par la communauté de communes.

A l'intérieur de l'école, des petites fleurs rappellent les gestes écologiques du quotidien et le recyclage



des papiers et cartons est systématique.

Enfin, le projet de toute l'école cette année aura été la décoration de la cour. Les enfants ont découvert une technique de peinture, les masques de scotchs, utilisée par l'artiste Beatrice Baillet lors de la réalisation de 24 oeuvres au Domaine de Kerguenec, centre d'art contemporain, et l'ont déployée dans la cour courant juin. Cette technique sert à délimiter avec précision une zone à peindre. Les contours de l'aplat ainsi réalisés sont nets. Une fois la peinture sèche et le scotch enlevé, on peut peindre une autre zone selon le même procédé. Les enfants de l'école pourront donc peindre sans se soucier de "déborder". Ronds, damiers, croix, rayures, couleurs vives vont égayer la cour de l'école.

■ *L'équipe enseignante remercie toutes les personnes qui aident à la vie de l'école et qui participent à son dynamisme. Nous vous retrouvons à la rentrée de septembre, très bon été à tous !*



## ALCOOL AU VOLANT

**Alcool au volant, premier facteur de mortalité. Arrêtons ça.**

L'alcool est devenu depuis 2006 le premier facteur de mortalité sur la route : l'alcool est présent dans 10,5 % des accidents corporels et 29 % des accidents mortels.

Les jeunes sont les plus gravement touchés : les accidents avec alcool représentent 36 % des personnes tuées et 21 % des personnes blessées hospitalisées chez les 18 - 24 ans. De plus la consommation de cannabis associé à l'alcool multiplie par 15 le risque d'accident.

**Des risques mal évalués par les conducteurs.**

Conduire sous l'emprise de l'alcool met en péril sa propre sécurité et celle des autres usagers de la route. Des que l'on boit de l'alcool, le comportement se modifie ; à partir de 0,5 g/l de sang, les risques sont réels pour la conduite : rétrécissement du champ visuel, modification de la perception des distances et du relief, augmentation du temps de réaction visuelle, plus grande sensibilité à l'éblouissement, diminution de la vigilance et de la résistance à la fatigue, effet désinhibant qui amène le conducteur à sous-évaluer les risques et à transgresser les interdits.

➤ **A RETENIR** : les effets de l'alcool sur le conducteur dépendent de la corpulence, de la quantité d'alcool consommée, du fait d'avoir mangé ou non avant de boire..., il y a 10 g d'alcool pur dans un demi de bière, un ballon de vin, un verre de pastis, une coupe de champagne.

**Combattre l'alcool au volant et sauver des vies.**

**"Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas !"**

Pour ne pas gâcher la fête, il faut avoir le réflexe Sam ! Il faut penser à désigner avant de sortir "le Sam", celui qui reste sobre et ramène ses amis sains et saufs après la fête ; un principe simple qui peut sauver des vies et qui prouve que fête et conduite sont conciliables.

**"soufflez, vous saurez" un réflexe.**

Pour sauver des vies, les conducteurs doivent toujours s'assurer de leur aptitude à reprendre la route en toute sécurité après avoir consommé de l'alcool, l'autocontrôle d'alcoolémie avec un éthylotest est le geste à faire pour tout conducteur : "soufflez, vous saurez" ; les éthylotests se vendent en grande surface, en pharmacie.

■ Alain SOREL

**Pour plus d'informations, consultez les sites :**

- [www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr](http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr)
- [www.soufflez-vous-saurez.fr](http://www.soufflez-vous-saurez.fr)
- [www.sortezrevenez.fr](http://www.sortezrevenez.fr)

## LE RELAIS GÉRONTOLOGIQUE

Le relais gérontologique crée depuis l'année dernière est de nouveau en service.

Je vous rappelle que c'est un service gratuit mis en place par la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuy.

Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, à leur entourage ainsi qu'aux professionnels du secteur médical et médico-social.

**Ses missions :**

- Accueil, écoute et information sur les services du maintien à domicile, les structures d'hébergements et l'accès aux droits des personnes âgées de plus de 60 ans ;
- En lien avec les professionnels intervenants auprès de la personne âgée, le relais favorise la coordination des actions à domicile ;
- Il vous aide également à préparer un retour à domicile ou une entrée en établissement suite à une hospitalisation ;
- Développe des actions de prévention à destination des personnes âgées et de leurs familles, en lien avec les partenaires locaux ;

Le relais vous conseille et vous oriente vers le professionnel ou la structure qui répondra le mieux à vos attentes. Il vous accompagne dans vos

démarches de façon personnalisée et confidentielle.

■ Brigitte GUEDON

**Permanences**

5 place Marie Le Franc

Tél : 02.97.48.06.82

Le matin de 8h30 à 12h30, sur rendez-vous l'après-midi.

**Les permanences en mairie reprendront une fois par mois, elles seront annoncées par voie de presse.**

**Contact :** Pierrick GILET

## TRANSPORTS EN COMMUN

Petit rappel

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009, afin de faciliter le transport en commun, la CTM applique une nouvelle tarification. Elle propose dorénavant :

- 1 billet unique à 2 € (quelque soit la distance) avec correspondance gratuite durant 2 h sur le réseau TIM,
- 1 carte TIM 10 (10 voyages) au prix de 15 € (quelque soit la distance), avec correspondance gratuite durant 2 h sur le réseau TIM.

Cette mesure devrait nous permettre d'utiliser davantage ce mode de déplacement plus respectueux de l'environnement.

■ Brigitte GUEDON

## INFORMATIONS

Un container "Le Relais" sera mis à votre disposition à Saint Armel, sur un lieu proche de la mairie : vous pourrez y déposer vos vêtements, chaussures, sacs dont vous ne voulez plus..., mais encore en bon état, non pas en vrac mais enveloppés dans des sacs !



**HEBERGEMENT**

- **Gîtes, maisons** - M. Arnaud BINET  
9 rue du Four - 56450 ST-ARMEL  
06.13.14.39.48
- **Chambres d'hôtes LE BIHAN**  
Gîtes, maisons - Denise LE BIHAN  
28 route de Tascon - 56450  
ST-ARMEL - 02.97.63.56.41
- **Chambres d'hôtes Villa Azalée**  
René LE BRIS - 37 rue Murieu  
Douar en Lasné - 56450 ST-ARMEL  
02.97.43.90.85 - 06.11.78.76.02
- **Gîte AUBERT**  
Gîtes, maisons - Marcelle AUBERT  
6 route de Penvins - 56450  
ST-ARMEL - 02.97.26.48.04
- **Gîte** - Gîtes, maisons  
LE QUERRE Florence - 10 route du  
Bondro-Lasné - 56450 ST-ARMEL  
02.97.43.90.42 - lequere@wanadoo.fr
- **Gîte PITOIS** - Gîtes, maisons  
Gaston PITOIS - 38 route de Penvins  
56450 ST-ARMEL - 02.97.26.49.67
- **Gîte ROUILLEC** - Gîtes, maisons  
Eugène ROUILLEC  
30 route de la Côte  
56450 ST-ARMEL  
02.97.26.46.03 - j.rouillec@free.fr
- **Kistinic - Gîtes, maisons**  
Paul LE CLANCHÉ  
94 route du Passage  
56450 ST-ARMEL - 02.97.26.43.10  
kistinic@club-internet.fr
- **Gîtes, maisons** - M. Léopold  
LETEUF Le Bourg - 56450 ST-ARMEL  
02.99.64.15.69
- **Meublé Ile de Tascon**  
Christian LE MENACH  
Ile de Tascon - 56450 ST-ARMEL  
02.97.26.48.62 - 06.86.40.40.61
- **Gîtes, maisons** - Yannick LE STRAT  
34 route du Passage  
56450 ST-ARMEL - 02.97.26.43.96

**LES ENTREPRISES****ALIMENTATION**

- **Biscuiterie des Vénètes**  
Biscuiterie - Frédéric OHAYON  
17 route de St-Colombier  
56450 ST-ARMEL  
02.97.43.91.21 - 06.33.19.29.91  
boutique@biscuiterie-venetes.com  
ouvert tous les jours, toute l'an-  
née 10h/12h et 16h/20h.
- **Boulangerie biologique**  
LE JOUBIOUX Philippe - Le Bourg  
56450 ST-ARMEL - 02.97.26.49.77

**BEAUTÉ**

- **Coiffure EHANNO**  
Martine EHANNO - 26 rue Lann

Borzat - 56450 ST-ARMEL  
02.97.43.90.46 - 06.81.86.52.01

**CAFÉS, RESTAURANTS, RÉCEPTIONS**

- **BARA BREIZH - Crêperie**  
David PERESSE - 35 route de Penvins  
56450 ST-ARMEL - 02.97.26.46.52  
- Juillet/août : ouvert tous les jours  
sf mercredi 12h/14h et 19h/22h.  
- Hors saison : ouvert tous les  
jours sf mardi soir et mercredi.
- **Café GUYON** - Claude GUYON  
7 place de l'Eglise - 56450 ST-ARMEL  
02.97.26.41.01
- **Le Moulin à Café**  
Café, boulangerie, pâtisserie  
Eric LE JOUBIOUX  
Le Bourg - 56450 ST-ARMEL  
Ouvert mardi/samedi 7h30/13h15  
et 14h30/20h - le dimanche  
7h45/13h - Fermé le lundi.
- **Le Chevalier Gambette** - hôtel  
d'hôte 06.16.17.07.02  
www.hotelchevaliergambette.fr

**CULTURE, LOISIRS, SPORTS**

- **Oh Bonheur des Gosses!**  
Parc de loisirs pour enfants et adultes.  
Linat CHANUT - Direction Le Tour  
du Parc-56450 ST-ARMEL  
02.97.43.90.38 - 06.16.79.51.96  
- Du 31 mai au 30 juin :  
ouvert le mercredi, samedi,  
dimanche 11h/19h.  
- Du 1<sup>er</sup> juillet au 4 septembre :  
ouvert ts les jours 10h/20h.  
- Du 5 au 30 septembre :  
ouvert les mercredi, samedi,  
dimanche 11h/19h.  
Les autres jours, sur réservation.
- **Kayak de mer**  
Gildas LE BOULICAUT  
Le Passage - 56450 ST-ARMEL  
02.97.26.48.21

**BRICOLAGE, JARDINAGE**

- **Brocante LE GOFF**  
Marie-christine LE GOFF  
Le Clos Salomon - 56450 ST-ARMEL  
02.97.26.41.11
- **L'Atelier de Sophie**  
Meubles - 4 clos Salomon-56450  
ST-ARMEL - 02.97.43.94.80
- **Horticulture** - M. et M<sup>me</sup> PONDARD  
Clos Sapin - 56450 ST-ARMEL  
02.97.26.40.87
- **Paysagiste** - Roland JOUAN  
Vache enragée - 56450 ST-ARMEL  
02.97.26.47.08
- **S.C.E.A. Tasconnaise**  
**Paysagiste** - M. LE MENACH  
Ile de Tascon - 56450 ST-ARMEL  
02.97.26.42.13

- **TERRES DU MONDE Meubles**  
M. Mme Marc LEBLOND Le Clos  
Salomon 56450 ST-ARMEL  
02.97.43.90.06

**IMMOBILIER, BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS**

- **Menuiserie charpente**  
Jean-Claude MARCHAND - 13 route  
clos Lasné - 56450 ST-ARMEL  
02.97.26.46.33
- **PEDRONO Menuiserie**  
Richard PEDRONO  
Clos Salomon - 56450 ST-ARMEL  
02.97.26.48.90
- **SARL LE ROUX Peinture**  
Daniel LE ROUX  
28 rue Lann-Borzat  
56450 ST-ARMEL  
02.97.26.49.06 - 06.08.22.68.57
- **TRAD'INOV Maçonnerie**  
Abdelouahed AZOUZ  
36 rue de la Villeneuve  
56450 ST-ARMEL  
02.97.26.40.96 - 06.32.08.62.44
- **RHUYS +** - Joël DUFOUR - 27 route  
de la Côte - 56450 ST-ARMEL  
02.97.43.93.68 - 06.80.83.33.22  
mailto:rhuysplus@free.fr

**SERVICES**

- **Informatique** - Annick DUFOUR  
27 route de la Côte-56450 ST-ARMEL  
02.97.43.93.68 - 06.80.83.33.22  
adufour56@free.fr
- **Dépoussiérage et désinfection**  
Frédéric MORICE  
Le Vandour - 56450 ST-ARMEL  
06.16.72.15.88
- **Imprimerie, publicité**  
Patrick GICQUEL  
5 rue Paludier - 56450 ST-ARMEL  
02.97.26.43.48
- **Services aux personnes** - Petits  
travaux extérieurs et intérieurs  
CESU (Chèque Emploi Service Universel)  
Yves LE JOUBIOUX - 06 86 21 97 05

**EXPLOITATIONS OSTREICOLES**

- **Ostréiculteur Lasné**  
Christophe LE GAL  
56450 ST-ARMEL - 02.97.26.46.05
- **Le Vivier de Rhuys, Ostréiculteur**  
Yannick PIERRE - 98 route de Tascon  
56450 ST-ARMEL - 02.97.26.40.44
- **Les Parcs du Passage, Ostréiculteur**  
Yannick LE JOUBIOUX - Le Passage  
56450 ST-ARMEL - 02.97.26.48.57

**PALUDIER**

- **Paludier** - Olivier CHENELLE  
Lasné - 56450 ST-ARMEL  
06.32.65.15.72

## LA CRÊPERIE

### BARA BREIZH

Sandra et David PERESSE ont ouvert la crêperie Bara Breizh en avril 2006 ; ils racontent, pour les lecteurs de Prozat, leur métier de crêpiers. Ils entament leur quatrième année à Saint-Armel. David natif de Plouay est revenu à ses origines, Sandra est champenoise.

"Nous avons tenu un restaurant à Poul Fetan, à Quistinic. Puis nous avons été salariés dans la restauration rennaise le temps de faire deux enfants, Louane 7 ans et Nolann 4 ans ; nous avons repris ensuite cette crêperie. Chaque année, notre clientèle est plus nombreuse depuis que nous avons obtenu le label qualité "CREPERIES GOURMANDES" en janvier 2007.

C'est un label régional décerné par le comité régional du tourisme et le Conseil général. Pour avoir le label, nous avons été audités par un organisme. Sur 150 critères à respecter dont 5 éliminatoires il fallait 90 % de réussite et nous en avons eu 98 %. Les contrôles après l'obtention du label se font incognito, le contrôleur vient manger les galettes comme tout client et se présente ensuite, on fait un point. Il y a 71 crêperies à label "crêperies gourmandes" en Bretagne sur un total de 2 000 crêperies ; il n'y en aura pas plus car leur nombre est limité.

Pour nous, détenir le label c'est montrer qu'une crêperie n'est pas un sous-restaurant mais un endroit où l'on peut aussi faire de la cuisine de qualité avec des produits régionaux et frais. A notre échelle, nous essayons de privilégier de nouveaux produits, de créer des mariages, nous sommes constamment en recherche ; on fabrique tout maison, les confitures, les caramels par exemple. La carte, nous mettons un an pour la créer, là on travaille sur la carte 2010 : avec le principe de galette ou crêpe du jour, nous voyons ce qui va plaire ou ne pas plaire. On travaille avec des artisans : avec notre glacier nous venons de tester la glace de chèvre. En ce moment nous sommes sur une galette de blé noir à base d'algues ; nous inventons, nous goûtons et faisons ensuite découvrir au client ;

cette année, les nouvelles galettes ont plu énormément. Cela fait trois ans que l'on agit ainsi et nous avons des habitués friands de nos produits, qui recherchent des goûts subtils inhabituels ; on essaie de sortir des sentiers battus mais on n'oublie pas la galette complète.

Et nous faisons aussi des confitures : cet automne au salon de la gastronomie de Sarzeau notre confiture de tomates à l'estragon a remporté le premier prix du concours à égalité avec une confiture à la pastèque d'un habitant de Saint-Armel ; on vendait déjà du caramel au beurre salé à des clients amateurs, désormais nous pasteurisons confitures et gelées en pot puisque elles sont sans conservateur et les vendons également".

**Des nouveautés :** David propose sur réservation, des menus classiques adaptés à la demande des clients, l'organisation d'apéritifs dinatoires à emporter, des cocktails de réception ; il invite également à acheter ses créations culinaires "tout simplement pour se faire plaisir".

#### Contact :

CREPERIE BARA BREIZH  
35 route de Penvins  
56 450 SAINT-ARMEL  
02.97.26.46.52  
bara-breizh.com

■ Interview réalisée par M.C. POTELE



## Les CREPERIES GOURMANDES de BRETAGNE



L'image forte de la crêpe est le reflet de notre culture régionale et de notre terroir. La crêperie en Bretagne est un lieu de convivialité. Les habitudes de consommation changent même si la "Complète Jambon", la "Beurre Sucre" restent de tradition. Le client aime découvrir d'autres saveurs originales. En quelques années, la Crêperie est devenue un lieu de gastronomie et de découvertes culinaires de notre région.

### Le concept Crêperies Gourmandes

En franchissant le seuil d'une Crêperie Gourmande, vous avez la garantie :

- d'être chez un spécialiste de la crêpe
- d'avoir un large panel pour satisfaire vos envies (moins de 25 % autres que crêpes et de galettes sur la carte) ;
- de pouvoir déguster des crêpes et des galettes faites sur place ;
- d'être dans un établissement qui est ouvert au moins huit mois dans l'année (si vous n'arrivez pas à en manger plus de deux la première fois)
- d'avoir affaire à un crêpier qui a une solide connaissance des produits locaux et régionaux (formation obligatoire avant d'adhérer au label.)
- d'une véritable démarche qualité (puisque l'établissement est audité par un organisme indépendant et qu'il a obtenu l'agrément Crêperies Gourmandes pour une durée de trois ans)

\* hors glaces et pâtisseries

### L'objectif

Le label est attribué pour une durée de trois ans au terme desquels l'établissement sera à nouveau audité.

La mise en place de "Crêperies Gourmandes" est l'occasion pour les professionnels de valoriser leur savoir faire, leurs talents culinaires, leurs compétences en matière de service et d'accueil en salle, dans une démarche de qualité.

La mise en réseau des "Crêperies gourmandes" doit également permettre des échanges fructueux entre les professionnels et donnera également une meilleure lisibilité aux établissements dans l'offre touristique de notre région.

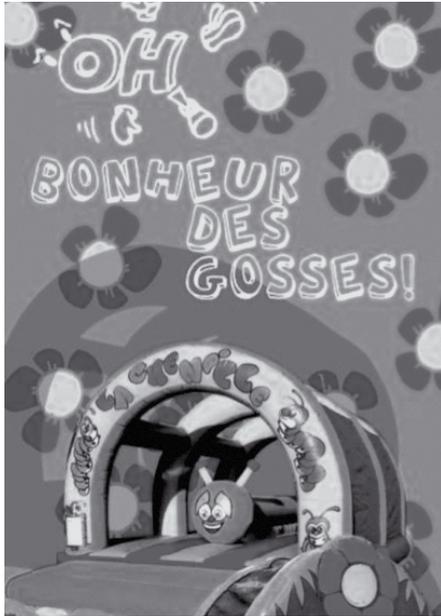


La Bretagne à croquer

# Le coin des entreprises

## OH! BONHEUR DES GOSSSES

Le parc d'attraction de Saint-Armel s'est déjà taillé une solide réputation dans la presqu'île, et pourtant il n'en



est qu'à l'orée de sa deuxième saison. Mme CHANUT, l'heureuse propriétaire, tire un bilan plutôt positif depuis son ouverture, malgré une météo en demi-teinte. "Ce qui me fait chaud au cœur", dit-elle, "ce sont tous ces coups de fils et sollicitations diverses pour connaître les jours d'ouverture, ce qui prouve qu'on correspond à une certaine attente de notre clientèle que nous avons fidélisée en à peine un an. C'est vrai que le parc est tributaire de la météo, mais quand le soleil est là, les familles n'hésitent pas à venir avec leur pique-nique et tous, petits et grands, passent d'agréables moments.

**Sur place, des rafraîchissements leur sont proposés :** glaces, boissons fraîches, gâteaux, bonbons". Cette année, un nouveau jeu d'eau pour petits et grands (toboggan de glisse de 7 mètres de haut sur 18 mètres de long) vient s'ajouter aux 17 structures déjà en place, sans oublier le damier géant et autres jeux d'adresse sur table. Et puis, cerise sur le gâteau, ces 12

adorables chèvres naines et les 2 boucs nains qui viennent saluer leurs hôtes au bord du grillage (sécurité oblige) et quémander quelques brins d'herbe. A La Vache Enragée, le bonheur est aussi dans le pré. Pratique.

**Entrée :** 6 €/personne. Gratuit pour les moins d'1 mètre.

+ de 60 ans : 1 entrée gratuite pour une entrée payante.

**Carte de fidélité gratuite :** 9 entrées payantes - la dixième gratuite.

**Ouvert tous les jours en juillet et en août de 10 h à 20 h. et les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 11 h à 19 h.**

■ Michel JOUBIOUX.



## LE CHEVALIER GAMBETTE HÔTEL D'HÔTE

Une semaine avant l'ouverture prévue le 30 mai Jean-Michel MOSZKOWIEZ m'a consacré une demi-heure pour expliquer le concept d'hôtel d'hôte.

Le projet, initié par Madame LE MESCAM (sa mère, sarzeautine) et lui-même, est fondé sur le choix de petites maisons comportant un seul étage et au maximum cinq chambres avec un souci de convivialité et sur la découverte du golfe, faune et flore dont la décoration s'inspire. Les cinq personnes employées connaissent

particulièrement bien le site puisque originaires de la commune et pourront ainsi accueillir et conseiller les futurs clients.

Au total vingt-deux chambres\*\*\* dont cinq avec vue imprenable sur le golfe, une salle pour les expos, une



balnéo, un jardin, la possibilité d'accueillir des groupes ou séminaires, devraient permettre aux amoureux du golfe de trouver un havre sympathique dans notre commune.

■ Gilles DAVIET



## ACTIVITÉS DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Tout d'abord, il est important de rappeler que la commune dispose de deux employés à plein temps pour toute la commune, il y a Charles qui intervient principalement sur les bâtiments et Frédéric qui lui est plus axé sur les végétaux ainsi que la création de maçonnerie paysagère.

Je profite de ces quelques lignes afin de les remercier pour tout le travail qu'ils accomplissent sur la commune car il ne font pas que cela ils acheminent et installent les différents matériaux pour toutes les manifestations qui se passent sur Saint-Armel, contribuent à l'entretien des installations en tout genre, voici quelques exemples : sécurisation des abords de l'air de jeux à l'école, lors de l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques ils ont remplacé une partie du réseau pluvial, renforcé l'écoulement du fossé au carrefour de Bel Air.



Tous ces travaux réalisés par nos employés communaux ont évité de faire appel à des entreprises ce qui du coup permet de réduire la facture et de procéder à d'autres travaux.

### Voyons ensemble le cheminement d'une démarche administrative :

- Permis de construire ou déclaration de travaux, il faut bien faire la différence.
- Le permis de construire est l'autorisation donnée par une autorité administrative d'édifier une construction nouvelle ou de modifier une construction existante préalablement à l'exécution des travaux.
- La déclaration de travaux est une procédure de contrôle administratif de certains travaux de construction



qui, en raison de leur nature ou de leur faible importance ne sont pas soumis à permis de construire : **Exemples** : remplacement d'une fenêtre existante, faire un ravalement sans modifier l'aspect...

Pour cela le secrétariat de mairie vous aiguille dans votre démarche, il faut cependant donner tous les documents en même temps ce qui facilite l'aboutissement du dossier, ensuite le dossier est soumis aux différentes compétences : le Maire, la DDE (pour nous c'est la subdivision de Muzillac), les bâtiments de France ; le dossier revient en mairie pour l'avant dernière étape, l'approbation du Maire et puis la dernière l'affichage des différentes autorisations qui sont soumises au recours des tiers dans certains cas.

### Les quelques rappels pour une bonne réalisation de vos travaux :

- Exiger de la part des différentes entreprises qui interviennent pour votre compte quelques gestes simples.
- Bien signaler le chantier par des panneaux temporaires, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie si vous devez avoir des arrêtés de voirie, le port des EPI est obligatoire ainsi que des garde corps pour les travaux en toiture. (EPI: Équipement de Protection Individuel).
- Pour un bon fonctionnement des



réseaux d'eaux usées et pluviales il y a quelques règles à respecter : le contrôle avant remblaiement des réseaux d'eaux usées est vivement conseillé tant en domaine privé que public. Le raccordement doit être étanche avec des matériaux restant dans le temps et exécutés dans les règles de l'art. Pour un contrôle de conformité de vos réseaux d'eau usées et pluviales vous pouvez vous adresser en Mairie pour prendre contact avec l'adjoint aux travaux qui vous renseignera et pourra vérifier avec vous la bonne réalisation des vos installations.

Un petit mot concernant la commission travaux, cette commission est de plus en plus sollicitée pour des problèmes de sécurité routière principalement des excès de vitesses, non respect de la signalisation, stationnement sur des passages piétons, les stop, etc.

Nous ne pouvons pas mettre des dos d'ânes partout ou des coussins berlinois, alors je fais appel à votre civisme, réduisez votre vitesse et respectez la signalisation déjà en place, nos routes ne sont pas des circuits où tout est permis. Cyclomotoristes, mettez votre casque.

Merci pour votre attention.

■ Eric HOUSSIN, Adjoint aux travaux.



## PLAN VELO DE LA PRESQU'ÎLE DE RHUYS

- Kilométrage réalisé à ce jour :  
55 Km.

Projet réalisé en 2 phases :

• **Phase 1 :** tracé sur le schéma  
Phasage : juillet 1997 - décembre  
2000.



• **Phase 2 :** tracé liaison St-Armel  
Le Tour du Parc

Phasage : Début en 2002

**Tranche 1 :**

(liaison Sarzeau - Le Tour du Parc) :  
Achevée sauf le carrefour de Balan-  
fournis qui reste à aménager.

**Tranche 2 :**

Liaison Saint-Armel - Le Tour du Parc :  
Modification du tracé à l'étude.

Depuis sa création en 2005, la Com-  
munauté de Communes a repris  
cette compétence qui auparavant  
était dévolue au SIVOM. Elle pour-  
suit donc les études qui avaient été  
menées pour achever le maillage sur  
le territoire, notamment en réalisant  
la liaison Saint-Armel Le Tour du Parc.

Cette liaison a débuté mi avril 2009  
et devrait s'échelonner jusqu'en oc-  
tobre 2009... L'entreprise Charier est  
chargée de réaliser les travaux sous  
la conduite de M. FAYOLLE et du bu-  
reau Arcadis, architectes.

Le cabinet EADM de Vannes supervise  
l'ensemble de l'opération. Le coût de  
l'opération comprend :

- la réalisation du souterrain
- les Itinéraires
- la signalisation
- les études et maîtrise d'oeuvre
- les acquisitions foncières.

**Réfection du Plan Vélo :**

En parallèle, un programme de réno-

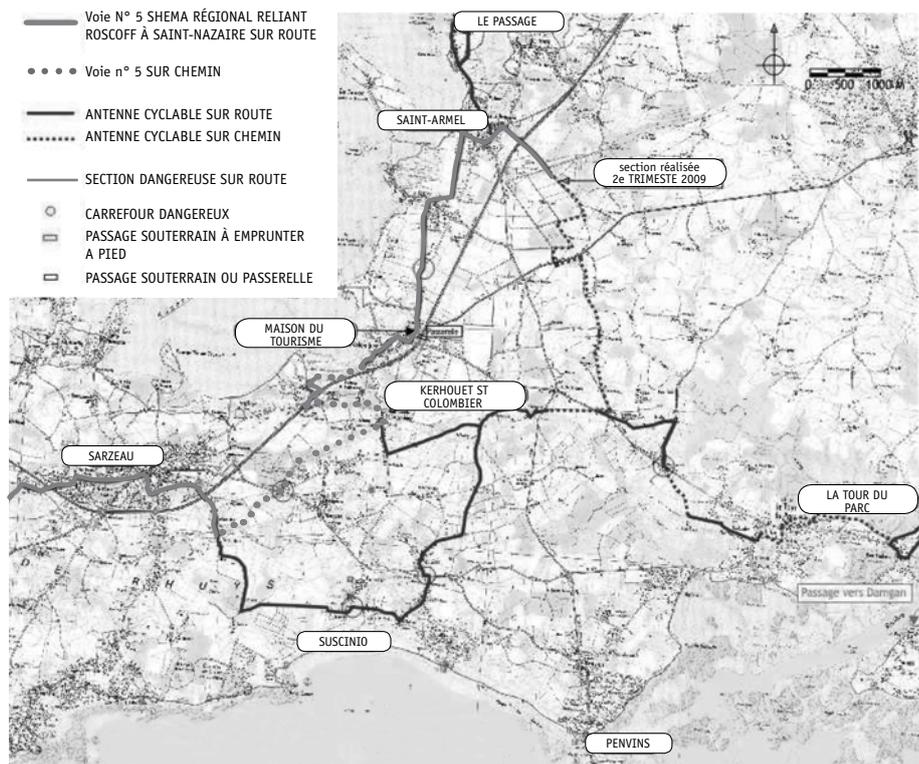


vation des aménagements cyclables  
(travaux de voirie et de sécurisation  
des carrefours notamment) et de  
la signalétique est en cours de ré-  
flexion. Un marché de maîtrise a été  
confié à l'Atelier Fayolle qui a réalisé  
un diagnostic très précis des travaux  
de réfection de la voirie et des amé-  
nagements cyclables à réaliser.

■ France CIER



## PLAN VELO DE LA PRESQU'ÎLE DE RUYS - ANNÉE 2009



## CHRISTOPHE LE SCIELLOUR



Armelois d'adoption, Christophe LE SCIELLOUR a une grande passion pour le pastel sec. Déjà en 2007 (600 visiteurs), puis en 2008 (450 visiteurs)

il a exposé ses œuvres à Saint-Armel. Cette année, il récidive, une semaine pendant les vacances de Pâques et deux autres semaines en Août, sans oublier une petite incursion chez nos voisins et amis du Hézo dans le cadre de la Semaine du Golfe.

Prozat est allé à sa rencontre, en toute simplicité.

### • Christophe, comment vous est venue cette passion pour le pastel sec ?

*"Depuis tout petit, j'ai toujours aimé le dessin, mais j'avais laissé cela de côté. Puis, grâce à une belle-sœur qui fait elle-même du pastel sec, il y a une dizaine d'années, je me suis intéressé à cette technique. Je suis autodidacte en la matière, je n'ai jamais pris le moindre cours".*

### • A partir de quels critères vous vient l'envie de réaliser tel ou tel paysage ?

*"Je travaille uniquement à partir de photos que je prends moi-même.*

*Quand je vois le temps calme et la luminosité du golfe, je prends mon appareil numérique et je n'ai pas loin à aller pour trouver le bon endroit. Pour le moment, je me cantonne à la Presqu'île de Rhuys, tant côté golfe que côté océan".*

### • Lors de votre dernière expo à Saint-Armel, vous avez présenté 42 tableaux. A combien s'élève le total de vos réalisations ?

*"J'approche la centaine de tableaux ; il faut savoir qu'au début, j'en réalisais très peu, mais depuis deux ans je suis plus motivé et le fait d'avoir exposé dans les environs, m'a donné envie à plus d'assiduité. En ce moment, on peut voir sept de mes réalisations à "La Chaloupe" à Noyal et autant à "L'Espace Kaléo" à Rochefort-en-Terre".*

### • Cette année, nous allons être vernis (si je puis dire) puisque vous préparez une deuxième exposition en Août je crois ?

*"Oui, en effet, j'ai déjà réservé la nouvelle salle municipale (ancienne maison paroissiale) du 8 au 23 Août. J'aime le contact avec les gens, leur faire partager ma passion ; j'y prends beaucoup de plaisir et j'espère qu'eux aussi d'ailleurs, c'est en tout cas mon but, et tant mieux si il est atteint".*

Et bien merci Christophe. On a hâte d'être en Août pour admirer nos beaux paysages que vous savez si bien mettre en valeur. A bientôt donc.

■ Michel JOUBIOUX.



## UN ARTICLE SUR L'ART CONTEMPORAIN POUR PROZAT ?

Hmm... difficile et périlleux.

Parler de l'art contemporain c'est s'attaquer à un sujet difficile, tant les œuvres actuelles sont diverses. Cette grande diversité engendre de la complexité, il n'est pas simple de s'y retrouver, et ce n'est pas un hasard si les lieux d'art contemporain sont de plus en plus attentifs à proposer commentaires et informations aux visiteurs.

Sujet périlleux aussi car l'art contemporain est un objet d'étonnement et de débats, parfois virulents, au point que certains sont tentés de tout rejeter en bloc, malgré la diversité et la richesse des œuvres. Chacun, s'il aime l'art, peut trouver son compte parmi les œuvres actuelles !

Pour comprendre la situation de l'art d'aujourd'hui, il faut se souvenir du début du XX<sup>e</sup> siècle, moment de bouleversements importants. Picasso et Matisse renouvelaient totalement les façons de représenter le monde, Kandinsky peignait les premiers tableaux abstraits, et Duchamp faisait

les premières œuvres ne correspondant à aucun genre connu, appelées "ready-made" car il utilisait des objets tout faits. Peu connues pendant longtemps, les œuvres de Duchamp ont eu une influence grandissante à partir des années 50-60, aux Etats-Unis puis en Europe. Elles marquent un tournant décisif dans l'histoire de l'art car elles changent la définition même de l'art, en valorisant l'intention plus que le savoir-faire.

Depuis, de nombreux artistes utilisent les objets (César, Arman...). D'autres, dits conceptuels, remplacent l'objet par sa définition.

# Les Armelois ont du talent

Les minimalistes cherchent à réduire les moyens visuels pour atteindre l'essentiel ("Less is more" disait l'architecte Mies Van Der Rohe). D'autres encore assemblent divers matériaux : ni peinture ni sculpture ce sont des "installations". Procédés et techniques variés sont souvent mélangés, une œuvre visuelle peut aussi être sonore, olfactive, interactive. Elle peut intégrer la sociologie, la biologie, la politique, l'écologie



(pour Estuaire 2009, Céleste Boursier-Mougenot fera jouer de la guitare électrique à des oiseaux vivants!). Plutôt que s'adresser à un public res-

*Andy Goldsworthy, Spirale de glace, Philippe Ramette, Promenade irradiationnelle, 2003.*

treint, beaucoup d'artistes cherchent en effet à effacer les frontières entre l'art et la vie, à le situer au cœur de celle-ci.

Aujourd'hui les genres traditionnels, peinture, dessin, sculpture existent toujours, même de manière très différente. Ainsi Andy Goldsworthy qui assemble et façonne feuilles, fleurs, pierres, glace, terre, en sculptures éphémères dont ne subsistent que les images. James Turrell a choisi pour outil visuel la lumière colorée, naturelle ou artificielle, maniée et magnifiée en des effets étonnants. S'agit-il de sculpture, de peinture? Peu importe, ce qui compte n'est-ce pas la surprise, l'émerveillement que l'on espère de toute œuvre d'art?

Certaines œuvres dérangeantes sont décriées, mais si elles jouent de la déception et de la provocation d'autres manient l'enchantement, l'humour. Et parfois remportent un succès populaire, par exemple les scènes loufoques photographiées par Philippe Ramette, où on le voit dans des postures impossibles contemplant le paysage, œuvres reprises sur de nombreuses couver-

tures de livres, magazines ou cd. Devant un travail de création, quoi de plus normal et souhaitable que d'être troublé, ou dérangé dans nos habitudes? Cocteau disait à Diaghilev "Etonne-moi!". Une création est par définition différente de ce qu'on connaît. Elle peut plaire mais pas forcément. Chercher à plaire n'est-ce pas emprunter des sentiers déjà balisés, qui ne sont plus ceux de la création?

■ Noëlle Bouyssonie, historienne de l'art et Claude Briand-Picard, artiste.

## Où voir des œuvres actuelles cet été?

- L'Art dans les Chapelles, superbe balade autour du Blavet (Pontivy), [www.artchappelles.com](http://www.artchappelles.com)
  - Domaine de Kerguéhennec, Bignan, [www.art-kerguehennec.com](http://www.art-kerguehennec.com)
  - Estuaire 2009, sur la Loire, [www.estuaire.info](http://www.estuaire.info)
- Et le Musée de la Cohue, Vannes.

## CLAUDE BRIAND-PICARD

### Un artiste contemporain a Saint-Armel : Claude BRIAND-PICARD

Enfant, la présence inhabituelle de peintres devant leur chevalet à la cale du Passage, m'a toujours intrigué. Plus tard au lycée de Vannes, j'aimais les cours de dessin et à l'école des Beaux-arts de Rennes, j'ai apprécié l'ambiance festive et laborieuse qui régnait dans les ateliers. Une chance? Sans doute un privilège.

Au-delà de cette vision académique d'une formation, quels éléments armelois ont pu agir sur ma "vocation" ou mon désir de peindre? Est-ce l'influence de l'école communale de Saint-Armel où je résidais enfant entouré de personnes chaleureuses et joyeuses avec des fêtes laïques colorées où les écoliers dansaient, chantaient et se déguisaient avec enthousiasme? Est-ce l'influence du catéchisme dans l'église de Saint-Armel, sous le plafond bleu

étoilé où j'admirais les sculptures peintes pendant des messes bien longues? Les allers-retours à vélo, matin, midi et soir jusqu'à l'école par tous les temps lorsque j'habitais Lasné? Les marais, les vannes, la vase où j'aimais patauger avec mes copains? La pêche des crabes, des palourdes, des crevettes, des anguilles ou des plies que nous saisissons à la main? Les œufs que je dénichais aux couleurs délicates et variées? Nos expéditions jusqu'aux architectures inquiétantes de Ludré? La ferme de Raymond Le DIGABEL, où j'aimais rentrer du pré les cinq vaches avec Marie qui m'apprenait à compter en breton : "unan, diù, tri, pear, pemp..." Où m'attiraient une photo colorisée du cheval Pompon et un tableau de paysage? C'est sans doute grâce à toute cette matière armeloise que j'ai pu aussi construire ma démarche artistique.

■ C.B.C.



Claude BRIAND-PICARD a exposé au musée des Beaux-Arts de Vannes, au musée des Jacobins de Morlaix en 1999, dans des galeries parisiennes et à l'étranger, en Belgique, Allemagne, Pologne. L'été 2008 il a présenté ses travaux à la Criée de Port-Navalo avec un ami, nouveau peintre armelois, François JEUNE qui cherche encore son atelier à Saint-Armel.

■ Roland MOUROT

## MARCEL PAUL



S'il est un homme fier d'habiter Saint-Armel, c'est bien Marcel PAUL. Sa plus belle médaille est celle que lui a décernée Brigitte GUEDON, en 2008, à l'occasion des 150 ans de la commune. "C'est celle que j'aime le mieux" dit Marcel. Et pourtant, des médailles il en a eu ! Toutes simplement rangées dans une boîte métallique. A chacune son histoire, ses souvenirs.

### • Un peu d'histoire :

Marcel est né le 27/08/1928 et a grandi à la ferme au Hézo ; il se souvient d'anecdotes, de jeux avec ses copains de classe à travers Le Hézo et Saint-Armel dont il connaissait tous les recoins. Un épisode aurait pu avoir des conséquences tragiques "Je me souviens du petit train, réquisitionné par les allemands pour le transport de ciment, de ferraille et d'avoine pour les chevaux. De nombreux trajets journaliers l'avaient mis à rude épreuve. Avec mes amis, nous récupérions les sacs d'avoine tombés du train.

Un jour, nous nous amusons, avec mon cousin de Chartres, à jeter des galets sur la voie. Je me souviens de la dérouillée qu'il avait reçue quand il fut attrapé. Quant à nous, nous courions plus vite et surtout nous connaissions tous les sentiers et les cachettes...". Un sourire d'enfant coquin ravive encore la mémoire de Marcel : "Nous étions les champions des lance-pierres. Un jour, on s'amusaient à viser les godets qui supportaient les fils électriques le long de la voie ferrée. Aperçus par le chef de district, nous avons pris nos jambes à notre cou mais, arrivés à l'école, il se tenait droit, à côté de l'institutrice - Videz tous vos poches - Là encore une bonne semonce ! sauf moi car j'avais eu la bonne idée de cacher la preuve du délit dans mes chaussettes".

### • La rencontre, le mariage

Quelques photos sur la table, et l'enfance fait place à l'émotion. Jeannine, sa femme, décédée le 31/12/2006, le choc...

"On s'est toujours recherchés". Et un beau jour de septembre 1952, Melle DESFOIS devint Mme PAUL. Des mariages comme cela, il n'en existe plus. Il faut dire que les parents DESFOIS mariaient le même jour leurs deux enfants.

Aussi, 3 familles rassemblées se sont retrouvées à Surzur pour faire la fête autour de 800 convives. Pas de traiteur, pas de salle fastueuse : des bancs, des tréteaux, un grand pré, rien de mieux pour festoyer autour des 8 rangées de 100 personnes au son de l'unique accordéon et de la mandoline car ici, pas de sono, rien que 2 musiciens et les voix des convives reprenant ensemble ces chansons que Jeannine nous a ensuite souvent chantées lors de fêtes dans le hangar familial.



"Il nous a fallu couper le bois pour alimenter le feu sous les 20 chaudrons amenés la veille par 3 charrettes et dans lesquels cuisaient les rôtis des 3 bêtes à cornes spécialement abattues pour la circonstance. Je me souviens aussi des frites que nous avons coupées pour 800 personnes ! L'entraide était le maître mot et nous a permis d'organiser ce festin qui dura plusieurs jours".

Une petite Jeannine naquit en septembre 1953... Puis il s'installa avec sa femme sur 38 ha de terre à Saint-Armel : "Ce ne fut pas facile". Si l'activité à la ferme accaparait son temps, rien n'aurait pu faire rater à Marcel une partie de chasse !

### • La chasse :

"J'ai commencé à chasser en 1946, dès que j'ai eu 18 ans. Avec le châtelain du Cleuziou, nous avons sillonné des dizaines de bocages accompagnés de nos fidèles chiens. En 2008-2009, nous avons abattu 35 cochons dont 1 de 143 kg" fier, il exhibe sa médaille. Mais attention, un bon chasseur doit absolument suivre les consignes, on ne rigole pas avec les carabines ou les fusils de chasse à balles.

Marcel est un homme humble, droit, reconnaissant envers la nature "Comment fais-tu, Marcel, pour avoir un si beau jardin ?" il répond "il faut beaucoup de courage car il faut bêcher, une connaissance de la terre et du ciel car il faut arroser, beaucoup d'humilité et un zeste d'amour".

Des souvenirs, il en a plein la tête, ils nourrissent son quotidien ; rendez-vous avec Marcel PAUL dans le prochain Prozat...

A suivre.

■ France CIER.



# Propos d'Armelois

## AH LES VACANCES A SAINT-ARMEL !

Charmant petit village des bords du golfe, Saint-Armel a su garder tout son cachet et a réussi à se protéger des hordes de touristes qui assiègent chaque été la Presqu'île de Rhuys ! Son calme et sa quiétude en font un petit paradis pour tous ceux qui recherchent un havre de paix après une année d'un harassant labeur. Venez vous repaître de ses paysages façonnés par la mer, goûter au charme discret de ses petites criques... Bla bla bla et bla bla bla... Tout ça c'était ce que disaient les "Grands", quand ils parlaient de Saint-Armel, quand j'étais petite.

Mais moi, si on m'avait demandé, lorsque j'avais entre 5 et 12 ans, de faire le panégyrique de Saint-Armel, eh bien il aurait eu une toute autre allure ! Si lorsqu'elle était petite ma mère surnommait Saint-Armel "Les Pays Chauds" ça n'était pas pour rien ! Lorsqu'il me fallait quitter le bout de la presqu'île pour m'aventurer dans les terres lointaines du fond du golfe, la première chose qui me frappait c'était la chaleur accablante qui y régnait, la petite brise salubre à laquelle j'étais habituée était arrêtée par la pancarte annonçant l'entrée dans la commune. Et de cela je suis certaine puisque ce doux zéphyr soufflait doucement lorsque je rentrais dans la voiture à Port-Navalo ! Mais si encore il n'y avait eu que cela !

En ces temps reculés, Saint-Armel était, malgré tout le bien que certains en pensent, lui aussi, victime du progrès : la route nationale le coupait, que dis-je le déchirait et cette plaie béante était sans cesse traversée de voitures. Le désagrément causé par les automobilistes aux autochtones,



était sans commune mesure avec ce que moi j'étais obligée de subir : libre comme l'air à Port-Navalo, pouvant me rendre où bon me semblait, je devais à Saint-Armel faire appel à un "Grand" pour, ne serait-ce, que traverser la rue !

Et quand d'aventure, un de ces "Grands" acceptait de se charger de "la petite qui voulait toujours sortir et se balader" et acceptait de l'accompagner à la plage, (il faut dire qu'une journée sans bains était de la pure science-fiction) il y avait tout à parier pour que la marée soit basse, et se baigner à Lasné à marée basse tenait et tient toujours de l'impossible ou là encore de la pure science-fiction. Afin d'être parfaitement juste il me faut malgré tout apporter un bémol à cette bien triste litanie.

Ce qui me consolait, et rendait ces moments moins pénibles, ce qui m'apportait un peu de douceur, un peu de réconfort c'était le Gochtial de Dédé Patchè, puisque c'est ainsi que dans ma famille on appelait le boulanger, compagnon de jeux de ma mère ainsi que de son frère et de sa sœur en leurs vertes années. Il me faut bien avouer que là, je me laissais facilement acheter et que pour quelques tartines bien beurrees j'oubliais un instant mon Port-Navalo. Eh bien malgré toutes ces souffrances, malgré ce qu'il m'a fallu endurer, je délaisse à présent mon

bout de presqu'île et c'est cette fois de mon propre chef que je viens passer mon temps libre à Saint-Armel ! Ils n'avaient pas si tort que cela les grands !

■ Yanne PICART-HELLEC.

## LA MAISON PAROISSIALE

**Les travaux sont achevés, la maison paroissiale est "belle comme un sou tout neuf" mais elle a une histoire.**

En 1858, Saint-Armel devient une commune et, en 1860, la mairie est installée dans une maison qui sert aussi d'école et de logement de l'instituteur, place de l'église. En 1904, le préfet du Morbihan exige de la municipalité la construction d'un groupe scolaire à 2 classes pour garçons et filles ; la préfecture promet en même temps une forte subvention, les municipalités antérieures ayant refusé tout projet, faute de finances.

En 1907, les travaux achevés, l'ancienne mairie - maison - école est vendue par adjudication, le 6 septembre 1908, aux époux GUYON qui y ouvrent un café - épicerie. Le Conseil Municipal n'a plus de local pour assurer ses activités et décide donc qu'une partie du prix de la vente servira à financer la construction de la nouvelle mairie (que l'on ...>''

n'appelle pas encore maison paroissiale!) Des crédits d'un montant de 2100 F sont votés puis augmentés à 2300 F : la longueur intérieure du bâtiment, trop petite, passe de 4 m à 5 m ; les travaux confiés à M. DESMAISON, entrepreneur à Vannes sont finis en 1909.

De 1909 (le bâtiment de la mairie a 100 ans cette année) aux années 70 la population de la commune stagne (en 1968, 300 habitants environ) donc la petite pièce municipale suffit ; la secrétaire de mairie, Paulette, est le seul employé communal.

Dans les années 70, la population croît, personnel et bâtiment communaux sont insuffisants. Face à la mairie existe un belle bâtisse en pierre, le presbytère de la paroisse de Saint-Armel. Le dernier prêtre à y vivre est monsieur le curé LE TEUF car, au début des années 70, le diocèse a

réuni les paroisses de Saint-Armel et du Hézo et le curé habite désormais le Hézo. On se souvient de ce dernier curé armelois car c'était un vrai animateur : "il nous emmenait dans sa 2 cv à la pêche, aux champignons". Le presbytère inoccupé pourrait alors, après travaux, devenir une mairie plus spacieuse mais l'architecte contacté préfère sa démolition et le bâtiment est fermé avant destruction.

Cette décision n'est pas bien acceptée par les jeunes, par exemple, car l'ancien jardin du presbytère était devenu un terrain de foot, quatre poteaux en bois y avaient été installés !

En 1981, la construction de la mairie actuelle est achevée. La population augmente, la salle (maintenant appelée Marie Le Franc) est très occupée par les activités de la nouvelle asso-



ciation Loisirs et Culture et le local de l'ancienne mairie destiné à la catéchèse devient alors, pour les Armelois, la maison paroissiale. Depuis la fin des travaux, cette maison a perdu son nom sur la façade mais on continuera à l'appeler ainsi longtemps.

■ Informations recueillies, par M.C. POTEL

## Association Kamalha

### ECOLE DE DAR GHABA : LES TRAVAUX EN BONNE VOIE

Il y a un an, Kamalha faisait appel à la générosité des habitants de Saint-Armel et des environs. L'idée était simple : Sponsoriser un parcours à vélo de Saint-Armel à Dar Ghaba (Nord ouest du Maroc) pour rénover l'école primaire du village. Dans le Prozat du mois d'avril, vous avez pu lire que vous avez été plus de 300 donateurs à verser un total de 6 654 euros. Début mai, je me suis rendu sur place au Maroc. J'ai pu constater que grâce au dynamisme des gens du village regroupés au sein de l'Association pour le Développement et l'Environnement de Dar Ghaba, d'importants travaux ont été réalisés à l'école. Selon les priorités définies en septembre dernier un mur d'enceinte a été construit pour délimiter et sécuriser l'espace scolaire. Les enfants disposent désormais de toilettes. En l'absence d'eau courante, une citerne posée sur le toit permet d'alimenter ces toilettes. Ces travaux qui ont aussi permis de fournir du travail à la main d'œuvre locale ont été réalisés avec beaucoup de soin

malgré la faiblesse des moyens techniques et les comptes sont tenus avec beaucoup de rigueur. Ces travaux ont coûté 4 954 euros.



La première phase du projet Dar Ghaba qui couvrait l'année scolaire 2008-2009 a donc atteint ses objectifs. Le 15 mai dernier Kamalha était reçu au Conseil Municipal. Après avoir visionné un diaporama des travaux réalisés à Dar Ghaba, les conseillers ont décidé d'intégrer officiellement ce projet : une convention réunit désormais l'association marocaine, Kamalha et la commune de Saint-Armel. Une somme de 1 500 euros a été votée par le Conseil Municipal pour permettre de poursuivre la rénovation de l'école de Dar Ghaba. En accord avec les Maro-

cains, l'année 2009-2010 sera consacrée à la rénovation d'une partie du toit, à l'aménagement de la cour, à la peinture des façades.

Les fournitures scolaires récoltées à Saint-Armel ont été remises aux responsables et elles seront distribuées à la rentrée scolaire selon les besoins des familles<sup>(1)</sup>.

Quant aux enfants marocains, ils étaient très heureux de voir les photos que j'avais prises dans la classe des grands de Saint-Armel. En retour, j'irai bientôt montrer aux élèves armelois les photos que j'ai prises là-bas.

Je dois, pour terminer et tenir la promesse que je leur ai faite avant de partir, vous transmettre les remerciements des habitants de Dar Ghaba, des membres de l'association, des élèves. J'ajoute qu'avec les amis de Kamalha, nous nous engageons à vous faire part en toute transparence de l'évolution de ce beau projet et que nous sommes fiers d'appartenir à un village qui croit en l'échange et la solidarité.

■ Yves LE JOUBIQUX

<sup>(1)</sup> Vous pouvez continuer à nous transmettre des fournitures scolaires (à l'exception de livres). Nous recherchons aussi des ordinateurs, des cartes murales, globes terrestres et tout matériel éducatif adapté au niveau primaire. Ceci fera l'objet d'un prochain voyage. Renseignements 06 86 21 97 05V.

## ARMELODIK

- La 4<sup>e</sup> édition au festival LES ARMELODIK s'est déroulée samedi 6 juin dans le bourg et sur le terrain de foot de Saint-Armel. Nous avons ouvert nos portes à 15h, sous la grisaille, en espérant toute l'après-midi que les gouttes d'eau contourneraient, comme chaque année, le site du festival.

C'est donc sous les nuages et les rayons de soleil (qui étaient plus sur les visages du public que dans le ciel) que se sont exprimés les différents artistes et artisans venus envahir la bourgade. C'est en vagabondant entre le bourg et la petite côte que chacun, enfant comme adulte, a pu apprécier les savoir-faire des artisans locaux, les histoires des conteurs, les balades en poney, les jeux autour de la non-violence, ou encore savourer la barbe à papa bio et les crêpes et galettes à prix libre.

C'est vers 19H que la pluie a débarqué avec ses grosses gouttes... panique chez les organisateurs... Le bourg se vide... Qu'est ce que l'on fait? On annule une heure avant l'ouverture? Pas possible, les premiers festivaliers attendent déjà devant le portail! Alors on y va, on a une demi-heure pour transformer le site, rassembler tous les barnums pour permettre au maximum de gens de s'abriter si le temps continue à faire sa mauvaise tête... Et petit à petit la pluie laisse place à l'effervescence du public qui arrive par dizaines pour écouter tour à tour la musique traditionnelle de l'Est de Ruzbek, le rock psychédélique des Bluets, les chansons engagées Cyril le Troll, le hip-hop de Darez et enfin, le son électro de Skizofonik. Entre les groupes, le public se ballade dans la structure du collectif Anti-labe, construite à 95 % à base de matériaux de récupération, essentiellement des cagettes récupérées tous les jours pendant 2 semaines sur les marchés du coin.

Les estomacs se sont remplis sagement grâce aux cuisinières et cuisiniers de la cantine participative bio et végétarienne, aux crêpiers... Nous comptons quand même 700 entrées malgré les intempéries. Beaucoup espèrent voir le festival reconduit! Ce sera le cas si plus de personnes s'investissent dans l'organisation (ceci est un appel!!!).

■ Thérèse - Marie



## Conseils municipaux

### Compte rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2009

- **Etaient présents :** Dominique PLAT, Brigitte GUEDON, Yves LEVESQUE, Christian LE MENACH, Agnès VALIN, Jean-Marc PONDARD, Jean-Marc LE CLEZIO, Roland MOUROT, Alain JAMOIS, Alain SOREL.

- **Absents :** Eric HOUSSIN (pouvoir à Dominique PLAT), Véronique PALMER (pouvoir à Yves LEVESQUE), Laurence MARESCAUX (pouvoir à Alain JAMOIS), François BERNARD (pouvoir à Christian LE MENACH), Martine SAINTOBIN

- **Secrétaire de séance :** Jean-Marc LE CLEZIO

Après lecture, le compte rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le rajout du point "convention Semaine du Golfe" à l'ordre du jour.

#### ■ Vote du Compte administratif 2008 Budget Commune

M. le Maire présente le compte administratif 2008 qui s'élève à :

#### - Section de fonctionnement :

- Total dépenses : 421 409,08 €.  
- Total recettes : 559 891,05 € d'où un excédent de 138 481,97 €.

#### - Section d'investissement :

- Total dépenses : 146 046,00 €.  
- Total recettes : 211 588,80 € d'où un excédent de 65 542,80 €.

Les restes à réaliser en section d'investissement s'élèvent à :

- Dépenses : 159 630,69 €.  
- Recettes : 11 000,00 € d'où un déficit de 148 630,69 €.

Le besoin de financement de la section investissement se chiffre donc à 83 087,89 € (148 630,69 € - 65 542,80 €). Par 12 voix pour, le Compte Administratif 2008 est approuvé par le Conseil Municipal.

#### ■ Vote du Compte de Gestion 2008 Commune

M. le Maire présente le compte de gestion 2008 du receveur qui reprend les chiffres du compte administratif 2008. Par 14 voix pour, le compte de gestion du receveur est approuvé par le Conseil Municipal.

#### ■ Affectation du résultat 2008 Budget Commune

M. le Maire rappelle les résultats du compte administratif et du besoin de financement indiqués ci-dessus. Par 14 voix pour, le Conseil Municipal donne son accord à l'affectation suivante du résultat 2008 :

- vers l'investissement (Art 1068) : 83 087,89 €,  
- vers le fonctionnement : 55 394,08 €.

#### ■ Vote du taux des taxes communales 2009

M. le Maire propose une augmentation de 1,50 % du taux des taxes communales afin de prendre en compte l'augmentation du coût de la vie et des charges supplémentaires revenant aux communes, la baisse de la D.G.F. et la revalorisation des salaires de la catégorie C (+1,36 %). Le produit des contributions directes 2009 sera donc de 280 811 € soit 4 169 € de plus que le produit attendu. Par 13 voix pour et 1 abstention, le C.M. donne son accord à cette augmentation de 1,50 % et vote les taux suivants : taxe d'habitation : 9,49 %, taxe foncière bâti : 15,71 % taxe foncière non bâti : 46,66 %.

### ■ Vote des subventions 2009

Mme GUEDON présente les demandes de subventions 2009. Y. LEVESQUE souligne que la Communauté de Communes ne veut pas subventionner les activités des associations donc leur fonctionnement malgré une demande de prise en charge limitée. Le Conseil Municipal s'interroge sur l'absence de subvention intercommunale pour certaines associations qui ont une vocation intercommunale. Pour l'association Armélodik, le Conseil Municipal attend le résultat de la commission culture de l'intercommunalité, qui aura lieu fin avril, avant de prendre sa décision. Par 14 voix pour, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

- CCAS : 3 000 €.
- La Lasnéroise, A.R.I.T., Kamalha : 50 €.
- Restos du cœur, banque alimentaire, S.N.S.M., Union Départementale des Sapeurs Pompiers, Comice Agricole, N.A.F.S.E.P., Ligue contre le Cancer, Donneurs de Sang, eaux et rivières : 60 €.
- Amicale Laïque (arbre de Noël) : 700 €.
- Loisirs et Culture (administration) : 840 €.
- U.S. Saint-Armel - Le Hézo : 840 € (administration), 300 € (feu d'artifice), 100 € (35 ans du Club) Associations des Musiciens itinérants : 500 € pour l'organisation du Festimer.
- Armélodik : 350 €.
- Vélo sports de Rhuy : 700 € (course cycliste).
- Participation Sorties pédagogiques Ecole Saint-Armel : 280 €.
- Participation Sorties pédagogiques Collège de Rhuy : 360 €.
- Participation frais de scolarité Chambre des Métiers : 40 €.

### ■ Travaux Haies Bocagères

M. le Maire fait savoir que d'autres personnes sont intéressées par le programme de plantation de haies bocagères commencé en 2007. L'aide financière du Conseil Général est de 50 % pour la création de haies, talus ou bosquets. Par 14 voix pour, Le Conseil Municipal donne son accord au programme 2009 de plantations de haies bocagères, sollicite l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Général et donne son accord pour une participation communale de 25 % comme en 2007 et en 2008. Les 25 % restants sont à la charge des propriétaires des parcelles concernées par ces plantations.

### ■ Vote du Budget Primitif 2009

#### Commune

M. le Maire présente le budget Primitif étudié en commission des finances qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- section de fonctionnement : 540 344,08 €.
- section investissement : 319 108,69 €.

Y. LEVESQUE demande des explications sur le fonds de compensation de la TVA concernant le plan de relance. Le Maire répond que cette démarche n'a pas d'utilité pour notre commune à l'heure actuelle.

Par 14 voix pour, le budget primitif 2009 est voté par le Conseil Municipal.

### ■ Vote du Compte Administratif 2008 Mouillages

M. le Maire présente le compte administratif du budget mouillages qui s'élève à :

- **Section de fonctionnement :**
- Total dépenses : 31 933,45 €.
- Total recettes : 96 953,79 € d'où un excédent de 65 020,34 €.
- **Section d'investissement :**
- Total dépenses : 5 428,77 €.
- Total recettes : 21 398,83 € d'où un excédent de 15 970,06 € Par 12 voix pour, le compte administratif 2008 des Mouillages est approuvé par le Conseil Municipal.

### ■ Vote du Compte de Gestion 2008 Mouillages

M. le Maire fait savoir que le Compte de Gestion 2008 des Mouillages reprend les chiffres du Compte Administratif. Par 14 voix pour, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2008 du receveur.

### ■ Placement budget Mouillages

M. le Maire fait savoir que la Trésorerie de Sarzeau propose d'effectuer un placement des fonds disponibles du Budget Mouillages en SICAV Monétaires sur une durée à déterminer. Par 14 voix, le Conseil Municipal donne son accord pour le placement en SICAV Monétaire de 55 000 € sur une durée de 1 an et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce placement.

### ■ Indemnité responsable des Mouillages

M. le Maire précise que comme les autres catégories de personnel communal, le responsable des mouillages peut bénéficier d'une indemnité correspondant à sa fonction de contrôleur "l'Indemnité Spécifique de Service". L'enveloppe annuelle se calcule ainsi :

- (taux de base) 356,53 € x (coefficient de modulation par grade) 7,5 x coefficient de modulation individuel variant de 0 à 110 % x par le nombre d'agent. Je propose l'enveloppe suivante 356,53 € x 7,5 x 55 % soit une enveloppe annuelle de 1470,69 €. L'indemnité allouée au responsable des mouillages sera calculée

en fonction des critères suivants : manière de servir de l'agent, disponibilité au service de la collectivité, sollicitations spéciales liées au poste participation à des réunions ou à la préparation de diverses manifestations en dehors du temps habituel de travail, responsabilités particulières confiées notamment en matière d'encadrement. Par 14 voix pour, le Conseil Municipal vote une enveloppe de 1 470,69 € pour l'indemnité du responsable des mouillages.

### ■ Vote du Budget Primitif 2009 Mouillages

M. le Maire présente le budget Primitif 2009 des mouillages qui a été calculé, comme en 2008, pour les recettes de fonctionnement avec 15 % de remise sur la redevance et se chiffre à :

- Section de fonctionnement équilibrée à 111 120,34 € en dépenses et en recettes.
  - Section d'investissement équilibrée à 75 970,06 € en dépenses et en recettes.
- Par 14 voix pour, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2009.

### ■ Demande d'autorisation permanente et générale en matière de poursuites

M. le Maire explique qu'afin de faciliter la gestion des impayés, Mme DENNIEL, trésorière de Sarzeau demande au Conseil Municipal une autorisation permanente et générale d'exercer des poursuites au-delà du commandement, à l'encontre des redevables particulièrement réticents à régler leurs dettes à l'égard de la collectivité. Par 14 voix pour, le Conseil Municipal autorise Mme DENNIEL, trésorière de Sarzeau à engager les poursuites au-delà du commandement à l'encontre des redevables particulièrement réticents à régler leurs dettes à l'égard de la collectivité, conformément aux termes du décret 2009-125 du 3 février 2009, sous réserve d'être informé avant tout recours contentieux par voix d'huissier.

### ■ Plan Local d'Urbanisme de Sarzeau

M. le Maire informe que par délibération en date du 26 décembre 2008, la commune de Sarzeau a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme et en a fixé les modalités de concertation avec la population. En tant que commune limitrophe nous avons la possibilité, à notre demande, d'être consulté tout au long de la procédure ou lorsque le projet de PLU aura été arrêté.

Par 14 voix pour, le Conseil Municipal fait savoir qu'il ne souhaite pas être consulté tout au long de la procédure mais uniquement lorsque le projet de PLU aura été arrêté.

# Conseils municipaux

## ■ Plan Local d'Urbanisme de Le Hézo

M. le Maire informe que par délibération en date du 30 janvier 2009, la commune de Le Hézo a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme et en a fixé les modalités de concertation avec la population. En tant que commune limitrophe nous avons la possibilité, à notre demande, d'être consulté tout au long de la procédure ou lorsque le projet de PLU aura été arrêté. Par 14 voix pour, le Conseil Municipal fait savoir qu'il demande à être consulté tout au long de la procédure d'élaboration du PLU de la commune de Le Hézo.

## ■ Convention de partenariat Semaine du Golfe

M. le Maire fait savoir que l'Association La Semaine du Golfe propose une convention de partenariat avec la commune pour l'organisation de la Semaine du Golfe 2009 qui se déroulera du 18 au 24 mai 2009. Cette convention précise les objectifs et les moyens mis en œuvre par chacun pour la réussite de la 5ème édition de la Semaine du Golfe. Par 14 voix pour, le conseil municipal donne son accord à cette convention.

## ■ Questions diverses

### - Convention portage de repas à domicile

Mme GUEDON rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2001, le CCAS de Sarzeau prend en charge l'organisation des la distribution des repas sur le territoire de SAINT-Armel.

Par convention en date du 26 novembre 2002, il avait été convenu que le CCAS de Sarzeau facture au CCAS de Saint-Armel, la somme forfaitaire de 0,76 € par repas porté. La convention stipulait que ce forfait pourrait être revu en fonction du développement du service.

Le CCAS d'administration de Sarzeau, par délibération en date du 10 décembre 2008, a décidé de réétudier la convention passée et s'est prononcé sur les termes d'une nouvelle convention qui fixe la participation forfaitaire de notre CCAS à 5,20 € par tournée comprenant le portage de 1 à 5 repas. Actuellement 4 personnes bénéficient du portage de repas à domicile sur notre commune.

Le conseil municipal propose de reprendre contact avec le CCAS de Sarzeau pour étudier le montant de notre participation.

- Programme Local d'Habitat : par délibération en date du 28/11/2008, le conseil communautaire a prescrit l'élaboration d'un Programme Local d'Habitat sur son territoire. Ce programme définira, pour

une durée au moins égale à six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement. Il nous est possible d'être consulté tout au long de l'élaboration du programme sous forme de réunions thématiques, entretiens etc.

- SCOT Presqu'île de Rhuy : une réunion de travail sera à prévoir pour la présentation des éléments du SCOT en mairie de Saint-Armel.

Fin de la séance à 23h00

## Compte rendu du conseil municipal du 15 mai 2009

- **Etaient présents** : Dominique PLAT, Brigitte GUEDON, Yves LEVESQUE, Agnès VALIN, Jean-Marc PONDARD, Jean-Marc LE CLEZIO, Véronique PALMER, Martine SAINTOBIN.

- **Absents** : Eric HOUSSIN (pouvoir à Jean-Marc LE CLEZIO), Laurence MARECAUX (pouvoir à Agnès VALIN), Alain SOREL (pouvoir à Brigitte GUEDON), Roland MOUROT (pouvoir à Jean-Marc PONDARD), Christian LE MENACH (pouvoir à Dominique PLAT), Alain JAMOIS, François BERNARD

- **Secrétaire de séance** : Brigitte GUEDON

Après lecture, le compte rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

### ■ Tarifs Taxe de séjour

Le Maire rappelle que par délibération en date des 26 septembre 2003 et 12 décembre 2003 le conseil municipal avait fixé les tarifs de la taxe de séjour soit :

- 0,30 € par nuitée et par personne quel que soit le type de logement,  
- 0,20 € par nuitée et par personne pour les campings cars stationnant sur le domaine public.

Il propose que ces tarifs restent inchangés pour ces 2 taxes de séjours et informe que l'hôtel 3 étoiles "Le Chevalier Gambette" doit ouvrir prochainement et propose le tarif de 0,80 € par nuitée et par personne pour cet hébergement. Par 13 voix pour, le Conseil Municipal décide :

- de maintenir : à 0,30 €, par nuitée et par personne, la taxe de séjour pour tous les types de logement, à 0,20 €, par nuitée et par personne, la taxe de séjour pour les campings cars,

- de fixer : à 0,80 €, par nuitée et par personne, la taxe de séjour pour l'hôtel 3 étoiles.

### ■ Achat stands de festivités

Le Maire fait savoir que le bureau des adjoints suggère l'acquisition de 2 stands de festivités supplémentaires qui permettraient un bon déroulement des fêtes programmées sur la commune. Le coût de chaque stand est de 350 € TTC soit un coût total de 700 € TTC. Par 13 voix pour, le Conseil Municipal donne son accord à cette acquisition.

### ■ Convention KAMALHA

- 19 heures : suspension de la séance pour donner la parole à M. Yves LE JOUBIUX, Président de l'association Kamalha, qui présente le projet de parrainage avec le village de Dar Ghabal au Maroc dont l'objectif est l'amélioration de la scolarisation des enfants de ce village. Il informe l'assemblée des travaux déjà réalisés : construction d'un mur d'enceinte pour sécuriser l'espace de l'école de 120 enfants, de toilettes et d'un portail. Le coût de ces travaux s'élève à 4954 € et a été financé par la vente de bois donné à l'association et le bénéfice du périple en vélo. Il présente les projets futurs qui sont l'aménagement de la cantine, l'assainissement de la cour et la peinture des bâtiments. Une correspondance entre l'école de Saint-Armel et celle de Dar Ghaba sera également mise en place.

- 19 heures 20 : reprise de la séance.

Le Maire rappelle que lors de sa séance du 10 juillet 2008, le C.M. avait décidé d'apporter son soutien à l'association Kamalha suivant les projets présentés et leurs coûts. Après en avoir délibéré, le C.M., par 13 voix pour, donne son accord pour financer les nouveaux projets de l'association à hauteur de 1500 € notamment pour l'aménagement de la cantine et l'acquisition du mobilier scolaire. L'association rendra compte de l'évolution du projet au fur et à mesure de son avancement. Deux délégués sont nommés, Jean-Marc PONDARD et Véronique PALMER, par 13 voix pour. Le C.M., à l'unanimité, donne son accord pour la signature de la convention de partenariat entre l'association Kamalha, l'association des parents d'élèves de Dar Ghaba et la Commune de Saint-Armel.

Fin de la séance à 19 h 30.



## Un projet intercommunal de la Presqu'île de Rhuys, impliquant municipalités et habitants

*Les élus de la commission environnement de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys et la mairie de Sarzeau, organisent un Week-end dédié aux problématiques environnementales de notre territoire les 24 et 25 octobre 2009.*

### Les objectifs

**Vous informer, vous faire découvrir les thèmes** grâce à des animations qui se dérouleront sur chaque commune de la Presqu'île : une commune = un thème.

**Réfléchir ensemble et élaborer les orientations et actions à mettre en œuvre** : des débats sur chaque thème feront suite aux réflexions des groupes de travail qui se réuniront cet été.

A la fin du Week-end, les collectivités seront amenées à s'engager sur des actions concrètes.

### Des thèmes reflets de nos préoccupations

- **Arzon - Le trait de côte** : apprendre à vivre dans un espace en évolution
- **Le Tour Du Parc - L'énergie solaire et les énergies alternatives** : de l'individuel au collectif
- **Saint-Armel - Le Transport** : mieux se déplacer
- **Sarzeau - Les déchets** : réduire les volumes et recycler mieux !
- **St-Gildas-de-Rhuys - Les algues** : sensibiliser et valoriser

### Des groupes de travail pour amener le débat

Depuis le mois d'avril et jusqu'au mois de juin, des groupes de travail constitués d'experts locaux, d'institutionnels, d'associations et de représentants de la population se mettent en place.

Au cours de l'été, ils prépareront des pistes de réflexion et/ou d'amélioration devant mener à des projets concrets qui seront proposés à l'ensemble de la population lors du Week-end environnement.

**Vous pouvez vous inscrire** dans le groupe de travail de votre choix en vous rendant directement dans les accueils de vos mairies pour remplir une feuille de candidature ou via les mails indiqués page suivante en décrivant succinctement vos motivations.

### Exprimez-vous sur ces thèmes

Dès maintenant et jusqu'au 15 septembre vous pouvez vous exprimer sur ces 5 thèmes. Pour cela, il vous suffit de remplir les questionnaires disponibles en mairie et de les déposer dans l'urne disposée à cet effet, ou alors de vous rendre sur le **blog** : <http://weenvironnementderhuys.over-blog.com>

Vos réponses seront analysées et présentées lors du Week-end du 24 et 25 octobre.

### Le label Week-end Environnement de Rhuys

Vous êtes porteur de projet, entrepreneur ou commerçant sur la Presqu'île de Rhuys ; le Développement durable et l'environnement sont parmi vos préoccupations quotidiennes... vos initiatives en faveur de l'environnement peuvent être désormais labellisées « Week-end Environnement ».

Contact : [environnement@mairie-sarzeau.fr](mailto:environnement@mairie-sarzeau.fr)



### Une initiative déjà récompensée

Le 1<sup>er</sup> avril, la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys a reçu le trophée du Développement Durable Bretagne récompensant ainsi son projet de Week-environnement de Rhuys.

Plus d'informations : [www.tropheedd-bretagne.org](http://www.tropheedd-bretagne.org)



### LE TRANSPORT – Saint-Armel

*Réduire l'impact environnemental et économique de nos déplacements...*

Actuellement sur la Presqu'île, les transports individuels sont privilégiés face aux transports collectifs. 17 000 véhicules passent chaque jour sur la RD780 en basse saison !

*...en adoptant de nouveaux modes de déplacement.*

Nous vous proposons de participer à la réflexion pour développer des modes de transports plus respectueux de l'environnement : développement des transports collectifs, covoiturage... **Contact** : mairie.st.armel@wanadoo.fr



### LES ALGUES – St Gildas de Rhuy

*Concilier attentes parfois contradictoires et préservation de l'environnement...*

Suivant les étés, entre 650 et 4000 tonnes d'algues sont évacuées sur les parcelles agricoles pour une dépense moyenne annuelle de 50 000 €. Ces ramassages ont un impact sur la plage, milieu naturel vivant et fragile.

*...tout en protégeant durablement nos plages.*

Venez participer au groupe de travail afin d'organiser la gestion de nos plages : mettre en place une collecte respectueuse du milieu, maîtriser les coûts, développer de nouvelles filières de valorisation... **Contact** : contact@st-gildas-de-rhuy.fr



### L'ENERGIE SOLAIRE et les énergies alternatives – Le Tour du Parc

*Estimer et réduire la consommation en énergies...*

La Bretagne importe 94% de son électricité dont 69% d'énergie nucléaire. En 2020, 30% de la consommation électrique bretonne devra être issue de sources renouvelables

*...en développant les énergies alternatives*

Vivre dans un habitat confortable et peu consommateur en énergie, c'est notre souhait à tous. Réfléchissons ensemble aux moyens à mettre en œuvre pour développer les énergies alternatives : faciliter les équipements individuels, développer des filières locales, investir dans une ferme solaire... **Contact** : mairie.letourduparc@wanadoo.fr



### LE TRAIT DE COTE – Arzon

*Apprendre à vivre dans un espace en évolution*

La remontée du niveau de la mer, associée au réchauffement de la planète facilite les montées d'eau sur les parties basses. Cette montée du niveau de la mer est visible en plusieurs points de la Presqu'île : cromlech de l'île d'Er Lannic à moitié sous l'eau...

*Imaginons comment relativiser l'impact de cette évolution :*

Anticiper risques et conséquences, protéger la population et les infrastructures, sensibiliser et communiquer, préserver ou réhabiliter les espaces naturels littoraux...

**Contact** : environnement@arzon.fr



### LES DECHETS – Sarzeau

*Développer de nouveaux modes de consommation et de production...*

22 657 tonnes de déchets, soit 2 fois le poids de la Tour Eiffel, ont été collectées en 2007 sur la Presqu'île de Rhuy. La moitié de nos déchets partent encore à l'enfouissement en Mayenne !

*...pour réduire les volumes et valoriser mieux*

Il est donc urgent de diminuer les tonnages d'ordures partant à l'enfouissement, de réduire notre production de déchets, d'améliorer le tri sélectif... Elaborons les actions à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs.

**Contact** : environnement@mairie-sarzeau.fr



**Vous pouvez également nous faire part de vos suggestions et idées en remplissant les questionnaires disponible en mairie ou en allant sur le blog : <http://weenvironnementderhuy.over-blog.com>**

## Lutte contre les pesticides

Les préfets des 4 départements bretons ont signé le 4 et 5 avril 2005 des arrêtés interdisant toute l'année l'application de pesticides (désherbants, insecticides, fongicides...) à moins d'1 mètre des cours d'eau, fossés (même à sec) canaux et points d'eau ainsi que caniveaux, avaloirs et bouches d'égout. Les infractions constatées à ces arrêtés préfectoraux sont punies selon les peines prévues à l'article L253-17 du Code Rural. Les peines maximales encourues sont de 6 mois de prison, et de 30 490 euros d'amende.

## COLLECTE PAPIERS ET ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

### ■ PAPIERS

24 juin - 15 et 29 juillet  
12 et 26 août - 9 et 23 septembre  
14 et 28 octobre - 11 et 25 novembre  
9 et 23 décembre

### ■ ENCOMBRANTS

8 et 22 juillet - 5 et 19 août  
9 septembre - 7 octobre  
4 novembre - 9 décembre

La déchetterie de Bodérin, accepte tous les déchets, végétaux, encombrants, gravats, verre...

Ouverte de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 tous les jours sauf le dimanche après-midi.

### ■ COLLECTE

#### DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mois de septembre, octobre, novembre :  
le lundi et le jeudi.

Mois de juillet, août :  
le lundi, mercredi, jeudi.

## PERMANENCES

### ■ LE MAIRE

Sur rendez-vous et  
le samedi de 10h00 à 12h00

### ■ Brigitte GUÉDON (1<sup>e</sup> adjointe)

Le lundi de 10h00 à 12h00

### ■ Yves LEVESQUE (2<sup>e</sup> adjoint)

Le samedi de 10h00 à 12h00

### ■ Christian LE MÉNACH (3<sup>e</sup> adjoint)

Le vendredi de 14h00 à 16h00

(sur rendez-vous)

### ■ Éric HOUSSIN (4<sup>e</sup> adjoint)

Du lundi au jeudi à partir de 18h30

(sur rendez-vous)

### HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Tous les matins (samedi inclus)  
de 9h00 à 12h00

## BIBLIOTHÈQUE

Au mois de juillet et août, la bibliothèque sera ouverte aux heures habituelles, c'est à dire le mardi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 10h00 à 12h00. Attention, elle sera fermée le samedi.